



Commune mixte de Cornol

Route des Rangiers 5
2952 Cornol

Tél : 032/462.25.88
E-mail : secretariat@cornol.ch



Cornol, le 21 avril 2021

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE COMMUNALE ORDINAIRE DU JEUDI 20 MAI 2021 A LA HALLE DE GYMNASTIQUE A 20H15

Ordre du jour

- 1) Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale du 17 décembre 2020.**
- 2) Décider et voter un crédit de CHF 3,19 millions à financer par voie d'emprunt par le Syndicat intercommunal pour l'épuration des eaux usées de Porrentruy et environs « SEPE » pour le projet de modernisation du traitement des boues de la Step et donner les compétences à la commission dudit syndicat pour se procurer et consolider le financement.**
- 3) Prendre connaissance et approuver les comptes de l'exercice 2020, voter les dépassements budgétaires.**
- 4) Informations sur le dossier de la révision du PAL.**
- 5) Divers**

Le procès-verbal de l'assemblée mentionné sous chiffre 1 peut être consulté au secrétariat communal ou sur le site internet www.cornol.ch. Les demandes de compléments ou de rectifications pourront être adressées par écrit, au secrétariat communal, au plus tard la veille de l'assemblée ou être faites verbalement lors de celle-ci. L'assemblée se prononcera sur les corrections demandées, sinon le procès-verbal sera approuvé sans lecture.

Les comptes 2020 mentionnés sous chiffre 3 peuvent être consultés au secrétariat communal ou sur le site internet www.cornol.ch, à partir du 12 mai 2021.

Les règles sanitaires liées au Covid-19 devront être scrupuleusement respectées :

- Lors de l'entrée dans la salle, chacune et chacun doit noter sur une feuille prévue à cet effet ses nom et prénom (traçabilité).**
- Du gel hydro alcoolique sera mis à disposition pour se désinfecter les mains.**
- Le port du masque est obligatoire durant toute l'assemblée.**

Conseil communal